



L'ACCÉLÉRATEUR DES ECOSSOLIES

**DONNER TOUTES LES CHANCES DE REUSSITE A SON PROJET
DE DEVELOPPEMENT**



Cofinancé par
l'Union européenne



SOMMAIRE

PRESENTATION	2
Les Ecosolies : un réseau pour développer l'ESS	2
L'accélérateur : accompagner les projets de développement	2
PROCESSUS DE SELECTION	3
CRITERES DE SELECTION	4
CONDITIONS	4
Frais de participation	5
Disponibilité	5
MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT	5
Les objectifs de l'accélérateur	5
Les thématiques couvertes	5
L'accompagnement collectif	6
L'accompagnement individuel	6
Un vaste réseau mobilisé	6
NOS PARTENAIRES	7
CONTACT	7

PRESENTATION

Les Ecosolies : un réseau pour développer l'ESS

Créé en 2004 avec Nantes Métropole, le réseau des Ecosolies regroupe près de 600 structures ou partenaires de l'économie sociale et solidaire (ESS), qui coopèrent pour développer et promouvoir l'ESS en Loire-Atlantique.

Depuis 2008, Les Ecosolies portent des actions visant à accompagner l'entrepreneuriat en économie sociale et solidaire. L'association anime différents programmes qui ont pour but de favoriser le repérage, l'émergence, le développement ou le changement d'échelle d'entreprises à finalité sociale :

- ▶ Le parcours [De l'idée au projet](#) pour se lancer dans l'entrepreneuriat collectif et social
- ▶ L'[incubateur](#) pour les innovations sociales en phase de lancement
- ▶ L'[accélérateur](#) pour les structures qui veulent maîtriser leur développement
- ▶ La [Fabrique à initiatives](#) pour répondre à des besoins sociaux en développant des solutions ESS (habitat inclusif, mobilité pour les seniors, etc.)

L'accélérateur : accompagner les projets de développement

L'accélérateur des Ecosolies est un dispositif d'accompagnement de 12 mois qui forme et outille les équipes de direction à conduire sereinement un projet de développement.

Pour qui ?

L'accélérateur est ouvert aux structures de l'ESS (tout statut confondu) :

- ▶ Impliquées dans la résolution de problématiques sociales et/ou environnementales
- ▶ Ayant leur siège en Pays de la Loire
- ▶ Animées par une volonté d'augmentation de leur impact (en local, régional ou national)
- ▶ Reposant sur un modèle économique viable et validé
- ▶ Prêtes à s'investir dans une communauté, c'est-à-dire prêtes à partager leurs propres expériences et à s'enrichir de regards extérieurs



Promotion 2023 de l'accélérateur



A quelle étape ?

L'accompagnement proposé est particulièrement adapté aux structures :

- ▶ Ayant validé avec leur gouvernance le projet stratégique (incluant des perspectives de développement)
- ▶ En phase de réflexion sur la façon de conduire ce développement (stratégie à privilégier, cadencement, priorisation des chantiers, identification des moyens à mobiliser...)

PROCESSUS DE SELECTION

- ▶ **Etape 0 (optionnelle)** : Echange téléphonique pour explorer l'adéquation entre les besoins de la structure et l'accompagnement proposé
- ▶ **Etape 1** : Dossier d'éligibilité disponible [ici](#), à renvoyer à laure.pater@ecossolies.fr

Les étapes suivantes, réservées aux candidats éligibles, visent à établir un diagnostic stratégique de l'organisation afin d'analyser la maturité de la structure à porter un projet structurant de développement.

- ▶ **Etape 2** : Dossier détaillé afin d'approfondir la connaissance du fonctionnement de la structure et de ses enjeux de développement
- ▶ **Etape 3** : Entretien d'analyse afin de construire et partager un état des lieux du degré de maturité vis-à-vis de l'accélération. 2h d'échanges entre l'équipe de direction (=personnes qui bénéficieraient de l'accompagnement) et un binôme composé de la responsable de l'accélérateur et d'un.e partenaire des Ecosolies (ou d'une autre personne de l'équipe des Ecosolies).
- ▶ **Etape 4** : Comité d'orientation afin de soumettre aux partenaires de l'accélérateur les dossiers étudiés et valider la composition de la promotion

CRITERES DE SELECTION

L'accélérateur vise des structures disposant d'une maturité suffisante vis-à-vis d'un développement (pour ne pas risquer de mettre en péril l'activité actuelle) :

- ▶ 3 ans d'existence (a minima 2 exercices comptables clos)
- ▶ 250k€ de CA annuel (recettes pour les associations)
- ▶ Disposant de fonds propres positifs et d'une visibilité financière suffisante
- ▶ Comptant a minima 2 personnes salariées, dont l'une assure un rôle de direction

À NOTER

- ▶ Ces éléments sont des repères pour évaluer que la preuve du modèle a bien été faite. Ils sont donnés à titre indicatif et peuvent être discutés en fonction de la réalité, de l'activité et du secteur de la structure.

Le diagnostic conduit lors du processus de sélection vient également examiner les critères suivants :

DIRECTION ET EQUIPE	OFFRE ET MODELE ECONOMIQUE ET FINANCIER	PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Posture ▶ Solidité ▶ Pertinence de la gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Modèle clair et éprouvé ▶ Offre pertinente et différenciante ▶ Solidité du modèle éco & financier 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Ambition ▶ Clarté ▶ Potentiel et réalisme



Soirée de clôture de la session 2022

CONDITIONS

Frais de participation

Les frais de participation à l'accélérateur des Ecosolies s'élèvent à :

- ▶ 3500€ TTC pour les 12 mois d'accompagnement.
- ▶ L'adhésion aux Ecosolies est également requise.

Disponibilité

Il est à noter qu'une disponibilité personnelle suffisante est indispensable pour tirer le meilleur parti de l'accompagnement : **1,5 jour par mois en moyenne sont nécessaires à la conduite de l'accompagnement** (séminaires de formation et rdv individuels).

Il est plutôt recommandé de pouvoir consacrer 3 jours par mois aux sujets stratégiques traités (temps d'accompagnement compris) afin de pouvoir poursuivre les travaux initiés dans le cadre de l'accélérateur (notamment avec l'équipe et les instances de gouvernance).

MODALITES D'ACCOMPAGNEMENT



Promotion 2022 de l'accélérateur

Les objectifs de l'accélérateur

L'accompagnement vise à élaborer et/ou affiner la stratégie de développement ainsi qu'à construire une feuille de route associée claire, cohérente et réaliste.

Ces éléments constituent le livrable des 12 mois de réflexions et travaux menés (un modèle de présentation est transmis au lancement pour inspiration).

Les thématiques couvertes

L'accélérateur forme et outille les directions à conduire sereinement un projet de développement en abordant 7 thématiques clés pour sa réussite :

- ▶ Structuration du projet de développement
- ▶ Adaptation du modèle économique
- ▶ Elaboration d'une stratégie de financement
- ▶ Révision de la gouvernance
- ▶ Ajustement de l'organisation interne
- ▶ Rôle et posture de la direction
- ▶ Evaluation d'impact social

L'accompagnement collectif

Promotion de 6 entreprises réunie pour 7x 1,5 jours de formation

- ▶ **Ateliers** conduits par des expert.es : apports théoriques et méthodologiques + temps de mise en pratique
- ▶ **Témoignages** de dirigeant.es expérimenté.es sur le vécu de leur développement
- ▶ Sessions de **codéveloppement** et échanges de pratiques entre pairs
- ▶ + 1 point d'étape devant le comité de pilotage

L'accompagnement individuel

1 à 2 rdv/mois pour un binôme idéalement (avec a minima une personne en fil rouge)

- ▶ Elaboration d'un **plan d'accompagnement**, suivi et mis au travail avec la responsable de l'accélérateur
- ▶ **Parrainage** par un.e dirigeant.e expérimenté.e
- ▶ **Rdv d'approfondissement** par thématique avec les intervenant.es (selon les besoins)
- ▶ Mobilisation d'**expert.es** et de partenaires (à la demande)

Un vaste réseau mobilisé

L'accélérateur est un dispositif construit avec et mobilisant de nombreux partenaires.

Membres du comité de pilotage, ils apportent également leurs compétences au cours de l'accompagnement.

- ▶ [Nantes Métropole](#)
- ▶ [Région Pays de La Loire](#)
- ▶ [Ademe](#)
- ▶ [Crédit Mutuel](#)
- ▶ [Bakertilly Strego](#)
- ▶ [Caisse d'Epargne](#)
- ▶ [Banque des territoires](#)
- ▶ [Fédération des entreprises d'insertion](#)
- ▶ [Union des Scop et Scic des Pays de la Loire](#)
- ▶ [France Active Pays de la Loire](#)
- ▶ [CRESS Pays de la Loire](#)
- ▶ [IRESA](#)
- ▶ [Pôle ESS Vendée](#)

NOS PARTENAIRES

Nos partenaires institutionnels



UNION EUROPÉENNE

RÉGION
PAYS
DE LA LOIRECE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONALRÉPUBLIQUE
FRANÇAISELiberté
Égalité
Fraternité

Nos partenaires associés



L'accélérateur est soutenu par

CAISSE
D'ÉPARGNE
Bretagne Pays de Loire

CONTACT

VOUS AVEZ UNE QUESTION ?

Contactez Laure Pater, responsable de l'accompagnement
au développement

► laure.pater@ecossolies.fr / 07 48 88 59 59





Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux
et abonnez-vous à notre newsletter.



www.ecossolies.fr

Nos partenaires institutionnels



Nos partenaires associés



Crédit photo : DR, Jérémie Lusseau – IRIS Pictures